

5ème dimanche de Carême 3 avril 2022



Évangile saint Jean (8,1-11)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

CAS PRATIQUE

Jésus vient du Mont des Oliviers. Il vient de passer la nuit en prière et il se rend au Temple dès l'aurore. Rejoint par les gens avides de sa parole, il leur partage ce dont son cœur regorge: les paroles de vie reçues de son Père. Sa présence pourtant ne parle pas à tous et c'est un piège qui lui est tendu par les tenants du Temple. Insupportable autorité de cet homme qui draine autour de lui une foule de gens ? Rage jalouse cherchant l'occasion fautive qui le ferait condamner et disparaître de leur horizon menacé? Le centre de l'attention semble donc bien disputé.

Une malheureuse y est placée, mais c'est bien Jésus qui est dans le viseur. Car le sort de la femme est déjà réglé par la Loi de Moïse: lapidée! Alors que peut bien faire ce Rabbi sans se mettre lui-même en danger ? Jésus n'est pas là pour abroger la Loi, mais une autre est en préparation plus grande, plus profonde. La terre prend le relais des tables de pierre. Elle est la première confidente de cette loi nouvelle fomentée par Jésus, emplie du vouloir de son Père que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en plénitude. La leçon pratique peut commencer. Premièrement désamorcer la violence. Qui pour exercer la sentence? Jésus pose les fondements de la Loi nouvelle. Le seul habilité à rendre justice est celui qui est sans péché. Jésus désarme les violents. La vérité remet tout le monde dans le même camp. Les justiciers redeviennent des pécheurs. Qui pour blâmer et exécuter l'autre qui me ressemble? Deuxièmement, libérer l'amour. Emprisonné de toutes parts, l'amour égaré retrouve l'espace pour se redresser et réenvisager la vie à l'aune de la tendresse et de la miséricorde qui sauve.

Au centre, il y a toujours Jésus. Il a pris sur lui la violence des uns, la peur et le péché de l'autre. Il a été l'épicentre du jugement nouveau qu'il est venu exercer au nom du Père. Il est venu planter la miséricorde au cœur de la vie des hommes. Ce sera sur la croix qu'il exercera son ultime jugement pour que nous pardonnions comme lui l'a fait jusqu'à l'extrême. Il place l'alternative devant nous et restitue chacun à sa vie et à sa conscience. Tout le monde retrouve visage. La miséricorde est la seule issue et elle est ce nouveau ministère qui nous est confié pour que la vie puisse aller plus loin que toutes ses ornières.

Béni sois-tu Seigneur pour tant d'amour ! La terre a besoin de nos vies pardonnées pour exercer ton ministère d'amour et de tendresse, pour que nous soyons tous remis dans le même camp: celui des aimés de Dieu. Donne-nous ton cœur!

Marie-Dominique Minassian
Équipe Évangile&Peinture